

CODE DE VIE DE L'ÉCOLE

2026-2027



Informations



Stationnement

- L'élève doit obligatoirement obtenir une vignette afin d'utiliser le stationnement de l'établissement. Il doit également utiliser la section réservée aux élèves.
- Une vignette n'est pas un droit acquis. Elle peut être retirée en tout temps sans préavis si l'élève ne respecte pas les règlements.
- L'élève doit respecter le code de la sécurité routière et faire preuve de civisme.
- Les rassemblements à l'intérieur des véhicules sont interdits, ainsi que le flânage dans le stationnement des élèves.



Cafétéria

- L'école dispose des services d'une cafétéria avec repas complets à prix modiques.
- La cafétéria est ouverte de 8h à 9h20, durant les pauses et à l'heure du diner de 11h30 à 13h30.



Absences

- Les absences doivent être motivées sur l'application *Clic école* ou au secrétariat au 418-834-2462 dans les 24 heures suivant l'absence.
 - Poste 22014 (3^e, 4^e secondaire et FAC)
 - Poste 22012 (5^e secondaire et FMS)
 - Poste 22019 (Accès FPTA, FPTA, CPA)

Le respect

Le respect consiste à se soucier de l'impact de nos actes avec une attitude de bienveillance envers soi-même, les autres et l'environnement.

Lieux	Comportements attendus
En salle de classe	- Je respecte le droit de parole de chacun. - J'arrive à l'heure. - Je reste assis à ma place.
Escaliers /corridors	- Je circule discrètement en respectant l'espace des autres. - J'ai un niveau de voix approprié.
Gymnases et plateaux extérieurs	- Je prends soin et j'utilise le matériel pour l'usage auquel il est destiné. - Je respecte les règles de jeu, les adversaires ainsi que les partenaires.
Cafétéria et tables jaunes	- Je ramasse et je jette les déchets dans les poubelles. - Je conserve les lieux propres en tout temps.
Vestiaires et salles de toilettes	- Je respecte l'intimité des autres et la mienne. - Je quitte rapidement lorsque j'ai terminé.
Bibliothèque	- Si je dois communiquer avec quelqu'un, je le fais à voix basse. - Je prends soin des livres et des ordinateurs.
Local d'intervention	- Je me présente à la personne responsable. - Je m'occupe de ce qui me concerne.
Casiers	- Je ramasse et je dépose les déchets dans les poubelles. - J'ouvre et j'utilise seulement mon propre casier.
Terrain de l'école / stationnement	- Je jette mes déchets dans une poubelle. - Je fais attention à la propriété d'autrui.
Auditorium	Je demeure silencieux lors d'une présentation.
Locaux de vie étudiante – Jukebox, Eldorado, local M-116	- J'adopte un comportement calme. - J'ai un volume sonore peu élevé.
Dans tous les lieux	- Je débute une conversation par un mot de salutation et je vouvoie les adultes. - J'ai une attitude, un comportement, des gestes et un vocabulaire qui témoignent de ma politesse dans mes interactions. - Je contribue à garder les espaces communs propres et en bonne condition, à l'intérieur et à l'extérieur, et j'utilise le matériel pour l'usage auquel il est destiné.

L'engagement

L'engagement consiste à participer volontairement, activement et fièrement aux apprentissages et aux activités.

Lieux	Comportements attendus
En salle de classe	▪ J'arrive en classe avec le matériel nécessaire. ▪ Je m'applique et j'effectue le travail demandé dans les délais prévus. ▪ Je suis responsable de reprendre ce qui a été manqué lorsque je m'absente.
Escaliers /corridors	▪ Durant les cours, je circule avec permission et je reviens sans tarder.
Gymnases et plateaux extérieurs	▪ Je m'implique et je participe aux activités proposées. ▪ Je porte une tenue sportive.
Cafétéria et tables jaunes	▪ Je vide et ramène mon cabaret à l'un des endroits prévus à cet effet.
Vestiaires et salles de toilettes	▪ Je vais aux toilettes lors des pauses et au diner. ▪ Je fréquente les vestiaires uniquement lorsque j'ai un cours d'éducation physique.
Bibliothèque	▪ Je me réfère aux personnes-ressources et j'utilise le matériel disponible pour assurer ma réussite.
Local d'intervention	▪ Je travaille à développer des stratégies pour rester en classe. ▪ J'effectue le travail demandé.
Casiers	▪ J'organise efficacement mon casier. ▪ Je barre mon casier à l'aide d'un cadenas.
Terrain de l'école / stationnement	▪ Au son de la première cloche, j'entre dans l'école pour être à l'heure en classe.
Auditorium	▪ Je demeure silencieux lors d'une présentation.
Locaux de vie étudiante Jukebox, Eldorado, M-116	▪ Je participe aux jeux et activités proposés. ▪ Je contribue à une ambiance agréable pour que tous aient du plaisir.
Dans tous les lieux	▪ Je suis présent à tous mes cours. ▪ Je prends connaissance et j'applique les règles du code de vie. ▪ Je fournis des efforts soutenus.

La COLLABORATION

La collaboration consiste à écouter, proposer, réfléchir et travailler ensemble pour atteindre un objectif commun, en adoptant une attitude engagée et positive.

Lieux	Comportements attendus
En salle de classe	- Je participe positivement aux activités proposées. - En travail d'équipe, je contribue à la tâche de façon équitable. - J'accepte l'aide qui m'est proposée ou j'offre la mienne.
Escaliers /corridors	Je m'adapte aux élèves plus lents ou à ceux qui ont des besoins particuliers.
Gymnases et plateaux extérieurs	- Je favorise l'esprit d'équipe en encourageant et en félicitant. - J'aide à installer ou à ranger le matériel. - Je prends en considération le niveau de jeu des autres.
Cafétéria et tables jaunes	- Je participe à maintenir la propreté des lieux. - J'accepte d'accueillir des élèves qui se cherchent une table. - J'attends patiemment mon tour dans la file d'attente.
Vestiaires et salles de toilettes	- Je laisse l'endroit propre et fonctionnel. - Je me lave les mains. - Je fais preuve de patience et j'attends mon tour.
Bibliothèque	- Je retourne les livres à la date prévue et en bon état. - Je range les livres au bon endroit avant de partir.
Local d'intervention	- Je parle seulement lorsque c'est nécessaire selon les règles établies. - Je reste centré sur la tâche. - Je m'assois à l'endroit qu'on m'indique.
Casiers	- Je participe à maintenir la propreté des lieux. - Je partage équitablement l'espace du casier avec mon colocataire.
Terrain de l'école / stationnement	- Je stationne mon véhicule à l'endroit désigné. - Je circule de manière sécuritaire.
Auditorium	- Lors des rassemblements, je suis calme et attentif. - Je participe positivement aux activités proposées.
Locaux de vie étudiante – Jukebox, Eldorado, local M-116	- Je range le matériel à la fin de mon activité. - Je suis inclusif et tolérant pour le plaisir de tous. - Je participe à maintenir la propreté des lieux.
Dans tous les lieux	- Je fais preuve d'ouverture d'esprit et d'entraide. - Je réponds positivement aux interventions et aux consignes des adultes de l'école.

Conséquences possibles



Respect

- Une impolitesse grave ou une menace envers un membre du personnel entraîne une suspension immédiate.
- L'élève reconnu responsable d'une agression physique envers un membre du personnel ou envers sa propriété est suspendu immédiatement de l'école.
- Toute menace ou manque de respect sous forme verbale peut entraîner des conséquences allant jusqu'à la suspension.
- Toute agression physique, tout acte de violence ou d'assaut entraîne une suspension immédiate, une communication auprès de l'autorité parentale et une rencontre de réintégration.
- Un élève qui encourage ou incite à la violence se voit imposer des conséquences allant jusqu'à la suspension.
- Selon la gravité et le contexte, une plainte peut être déposée auprès des autorités policières par la victime.



Vandalisme

- Le matériel endommagé ou perdu doit être remplacé ou réparé aux frais de l'élève qui en avait la responsabilité.
- Les actes de vandalisme amènent des conséquences pouvant aller jusqu'à la suspension de l'école et exigent une réparation de la part de l'élève (facture à payer, travaux communautaires, etc.). Selon la gravité et le contexte, une plainte peut être déposée auprès des autorités policières.



Flânage

- Lorsqu'un élève flâne, il est dirigé vers sa classe ou vers le local d'intervention.
- Les individus qui circulent sans autorisation sont informés du règlement et doivent quitter les lieux.



Appareils électroniques

- La direction se réserve le droit de procéder à des vérifications sur tout appareil électronique ou ordinateur permettant l'accès au réseau Internet de l'école afin de s'assurer que ceux-ci respectent le cadre d'utilisation.



Absences

- Toute absence doit être motivée par l'autorité parentale dans les 24 heures. Si aucune communication n'est reçue avant 16h15 le lendemain, l'absence est considérée comme non motivée et une conséquence est appliquée.
- La direction se réserve le droit d'accepter ou non la justification d'absence.
- Les sanctions seront appliquées en fonction du nombre d'absences de l'élève.



Assiduité

- À moins d'une entente particulière prise avant la fin du délai avec l'enseignant, l'élève qui remet ses travaux après la date prévue se verra attribuer la note de zéro « 0 ».
- L'élève dont l'absence à une évaluation est non motivée peut se voir attribuer la note de zéro « 0 ».

- Éducation physique : En cas de maladie grave ou d'incapacité, un élève peut être placé sous un programme de différenciation pédagogique à la condition de fournir un certificat médical.



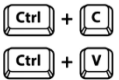
Bal des finissants

- L'élève qui cumule plus de 5% d'absences (équivalent de 36 périodes) non motivées ne peut participer au bal des finissants.
- Les motifs acceptés, avec preuve sont : billet médical, mortalité dans la famille, convocation au tribunal, participation à des activités culturelles ou sportives de niveau provincial, national ou international, autorisée par la direction.
- Les pièces justificatives et les attestations doivent être transmises au secrétariat de niveau.
- La direction se réserve le droit d'évaluer toute situation particulière.



Retards

- Chaque retard peut entraîner une sanction (reprise de temps, rencontre individuelle, etc.)



Plagiat

- L'élève soupçonné de plagiat* ou de participation à un plagiat est référé à la direction immédiatement. Si la direction conclut qu'il y a eu plagiat, la note de zéro « 0 » peut être attribuée.

**Toute utilisation partielle ou entière de textes, dessins, musique ou idées dont l'élève n'est pas l'auteur dans un travail remis à un enseignant constitue du plagiat si la référence n'est pas mentionnée, et ce, peu importe la source (manuscrit, imprimé, internet, etc.). Si la direction conclut au plagiat, l'élève aura une sanction pouvant aller jusqu'à l'échec.*



Drogues, alcool, articles servant à la consommation

En vertu d'un jugement de la Cour suprême du Canada en 1998, le directeur et le personnel d'une école ont le pouvoir de procéder à la fouille de certains élèves et de ses effets personnels (manteau, sac à dos, etc.) de faire des perquisitions dans les casiers et de saisir des objets dont la possession est interdite s'ils ont des motifs raisonnables de croire qu'une règle de l'école a été violée ou que la sécurité est compromise.

- Fouille des effets personnels
- Retrait immédiat à l'interne **ET** suspension de 3 jours à l'externe
- Rencontre de l'élève et communication auprès de l'autorité parentale
- Rencontre de réintégration avec l'élève et l'autorité parentale
- Référence auprès d'intervenants en toxicomanie
- Saisie de l'article et remise au policier scolaire

Si récidive,

- Fouille des effets personnels
- Retrait immédiat à l'interne **ET** suspension de 5 jours à l'externe
- Rencontre de l'élève et communication auprès de l'autorité parentale
- Rencontre de réintégration avec l'élève et l'autorité parentale
- Référence auprès d'intervenants en toxicomanie
- Saisie de l'article et remise au policier scolaire

Une demande pourra être présentée aux Services éducatifs du CSSDN pour une prolongation de suspension au-delà de 10 jours. La direction et les intervenants impliqués évalueront les conséquences et les mesures d'aide appropriées à la situation.



Interdiction de fumer

Il est interdit de fumer et de vapoter en tout temps à l'intérieur et sur le terrain de l'école, incluant les installations sportives. Il est également interdit d'avoir à la vue d'autrui une vapoteuse, une cigarette, etc.

- Confiscation de la vapoteuse qui sera remise directement à l'autorité parentale.
- Possibilité de recevoir une amende en lien avec la Loi concernant la lutte contre le tabagisme



Violence et intimidation

Toute personne témoin ou victime d'intimidation, d'un acte de violence, de violence à caractère sexuel, de taxage ou de cyberintimidation doit dénoncer à un membre du personnel.

- Arrêt d'agir immédiat et suspension interne temporaire de l'élève
- Rencontre de l'élève
- Appel auprès de l'autorité parentale
- Mesures de réparation (lettre d'excuse, rencontre, geste de réparation, etc.)
- Référence au policier scolaire
- Suspension externe
- Rencontre de réintégration avec la direction
- Contrat d'engagement
- Référence au centre de services scolaire
- Signalement DPJ



Code vestimentaire

Considérant que l'école est un endroit d'éducation visant l'apprentissage d'attitudes et de comportements sociaux, nous exigeons une tenue vestimentaire appropriée à celui-ci.

- Pour une question de sécurité et d'identification, le port de la casquette, du capuchon, de la tuque et de tout ce qui couvre la tête est interdit à l'intérieur de l'école.
- Le port des chaussures est obligatoire.
- La longueur minimum des bermudas, jupes et robes doit être à la mi-cuisse.
- Les vêtements doivent :
 - Être opaques.
 - Couvrir le tronc.
 - Avoir des bretelles.



Appareils électroniques

Adopter de bonnes habitudes numériques

UTILISATION DU CELLULAIRE

Quoi ?

L'usage de tous les appareils électroniques personnels (cellulaire, écouteurs, montre intelligente, etc.) est **interdit en tout temps** à l'école.

✓ Avoir un appareil sur soi = considéré comme une utilisation



Où ?

Partout dans l'école

Quand ?

En tout temps

Pourquoi ?

- ✓ Pour favoriser la concentration
- ✓ OU le garder les distractions
- ✓ Pour encourager de saines habitudes de vie
- ✓ Pour assurer un environnement sécuritaire



Comment ?

- ✓ En respectant la règle :
 1. Laisser le cellulaire à la maison
 2. OU le garder dans le **casier, verrouillé** toute la journée.
- ✓ Un téléphone est disponible à l'école pour les urgences.



✗ À éviter

- ✓ Utiliser son cellulaire en classe ou dans l'école
- ✓ Porter des écouteurs ou accessoires électroniques.
- ✓ Sortir son appareil, même brièvement.



⚖ Conséquences

Si la règle n'est pas respectée :

1. L'appareil est **confisqué** et déposé au bureau de la direction.
2. Un parent doit venir récupérer l'appareil confisqué.
3. Des sanctions supplémentaires pourront être appliquées.





CHARTRE DE CIVISME



Quoi ?

La manière adéquate de se comporter et de communiquer les uns envers les autres.

Pourquoi ?

- Pour éviter les conflits
- Pour se sentir en sécurité
- Pour se faire respecter
- Pour être plus heureux



Où ?

Partout,
c'est simple !

Quand ? En tout temps !

Comment ?

En **utilisant** la courtoisie, c'est à dire des formules adaptées de politesse.



1. Bonjour...Au revoir / Bye
2. Désolé...Je m'excuse
3. S'il vous plait...Merci

En **utilisant** un langage VERBAL et NON-VERBAL respectueux et poli (ton, regard et posture)

1. Un vocabulaire approprié
2. Des compliments / encouragements
3. Une posture accueillante
4. Un ton calme et posé
5. Un regard bienveillant



En **évitant** un langage VERBAL et NON-VERBAL agressant (ton, regard et posture)

1. Un langage vulgaire
2. Des sarcasmes, des moqueries et des insultes
3. Une posture provocatrice
4. Un ton arrogant ou menaçant
5. Un regard méprisant



Loi

Article 18.1 (LIP). L'élève doit adopter un comportement empreint de civisme et de respect envers le personnel du centre de services scolaire ainsi qu'envers ses pairs.